

L'entretien annuel

Les coordinateurs des régions et des services rencontrent chaque ministre une fois par année. Les ministres soumis à un bilan de fin de mandat ne sont pas concernés par cette mesure.

L'entretien d'une heure environ a lieu durant l'année scolaire. Il se base sur le questionnaire défini par l'ORH **[doc]**.

L'entretien vise à faire le point sur la situation du ministre. Il contient des éléments de satisfaction et une appréciation des aptitudes et compétences.

Ministre et coordinateur confrontent leur point de vue sur ladite situation. Avec franchise et délicatesse, ils peuvent faire état de ressentis, d'observations, voire d'évaluations.

S'il le juge utile, le coordinateur peut suggérer au ministre de communiquer des éléments de l'entretien à l'ORH.

Ministre et coordinateur tiennent compte de ce qui a été évoqué dans l'entretien pour la suite de leur collaboration.

Les coordinateurs font le bilan de l'exercice annuel des entretiens de leur région avec le responsable de l'ORH avant l'été.

Entretien annuel

Points à traiter

Satisfaction dans l'exercice du ministère D'une manière générale
Satisfaction quant à la qualité des liens Avec les collègues, les bénévoles, les conseils
Satisfaction quant à la répartition du travail Dans le lieu d'Eglise, dans la région ou le service
Intérêt personnel pour le travail Tâches, activités, responsabilités
Intérêt personnel pour des projets Projets particuliers, innovation
Satisfaction en matière de vie spirituelle personnelle Ressources, occasions, fréquence, type de spiritualité
Appréciation des compétences personnelles Dans les domaines de l'organisation, la collaboration, la théologie, l'accompagnement
Souhaits pour la vie de l'EERV A partir du point de vue personnel sur la situation générale
Objectifs pour l'année suivante Objectifs, points d'attention, améliorations, projets
Souhaits de formation complémentaire Courte ou longue